



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PREISSAC**

**AVIS PUBLIC
CALENDRIER DES SÉANCES RÉGULIÈRES 2025
DU CONSEIL MUNICIPAL**

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier, que :

Lors de la séance régulière tenue le 8 octobre 2024, le conseil municipal a adopté, en conformité avec l'article 148 du Code municipal du Québec, le calendrier de ses séances régulières pour l'année 2025, qui se tiendront le mardi à la salle du conseil municipal situé au 6, rue des Rapides à Preissac et débuteront à 19h30, aux dates indiquées ci-dessous :

Réunion régulière (19h30)
Mardi 14 janvier
Mardi 11 février
Mardi 11 mars
Mardi 8 avril
Mardi 13 mai
Mardi 10 juin
Mardi 8 juillet
Mardi 12 août
Mardi 9 septembre
Pas d'assemblée en octobre
Mardi 18 novembre
Mardi 9 décembre

Donné à Preissac ce 14^e jour de novembre 2024.

ORIGINAL SIGNÉ _____

Gérard Pétrin

Directeur général et greffier-trésorier



**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PREISSAC**

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Gérard Pétrin, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Preissac, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut en conformité avec le règlement numéro 273-2020 adopté en vertu de l'article 433.0 du code municipal le 25 février 2020.

En foi de quoi je donne ce certificat ce 14^e jour de novembre 2024.

ORIGINAL SIGNÉ _____

Gérard Pétrin

Directeur général et greffier-trésorier